

« Formation continue en prévention secours civique de niveau 1 » FC PSC1

Public visé :

Tous citoyen titulaire du PSC 1 datant de moins de 3 ans.

> Prérequis :

Titulaire du certificat PSC1 de moins de trois ans.

> Objectifs:

Maintenir les compétences nécessaires à la bonne exécution des gestes de secours.

Actualiser et perfectionner les connaissances techniques.

Contenu:

D'une façon générale et suivant les recommandations de la DGSCC pendant l'épidémie de "COVID-19", cet enseignement comprend :

Une partie consacrée à la révision des gestes d'urgence définis dans le référentiel de compétences "PSC1" et suivant les recommandations de la DGSCGC de septembre 2019 portant sur :

L'arrêt cardiaque et la mise en œuvre du défibrillateur automatisé externe (DAE)

Une partie consacrée à l'actualisation de la formation :

La protection : réagir devant une attaque terroriste ou situation de violence,

Les hémorragies : la pose du garrot,

L'obstruction aigüe des voies aériennes : la désobstruction chez la victime consciente alitée,

Le traumatisme : le maintien tête.

> Modalités pratiques et logistiques

Formation organisée au sein de l'entreprise utilisatrice :

le déroulement des journée (horaire, salle...),

Délais d'accès à la formation

Via le formulaire d'inscription, L'entreprise utilisatrice peut inscrire de 4 à 10 stagiaires.

> Accessibilité aux personnes handicapées

La présence d'apprenant en situation de handicap, devra être signalée au moins 1 semaine avant la formation afin d'étudier les adaptations éventuelles.



> Lieu de la formation

Chaque formation peut se dérouler dans les centres de secours ou sur un site extérieur.

> Méthodes mobilisées / Modalités d'évaluation :

L'évaluation formative a pour objet d'informer l'apprenant, du degré d'atteinte des objectifs fixés.

> Suites de parcours :

Formation continue préconisée de 4 heures tous les 3 ans maximum.

> Taux d'obtention :

100%

> Documentation utile :

Recommandations prévention secours civique de niveau 1 : https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Secourisme-et-associations/Les-recommandations-et-les-referentiels

➤ Tarif :

Forfait de 30 euros par candidat

Contact

Secrétariat de l'UDSP 78 : 12/14 rue Hennequin – BP 30030 – 78192 TRAPPES Cedex

Tél: 01 30 62 05 68

Courriel: udspy.secourisme@wanadoo.fr